

Le secret d'Hortense : (6)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **3 (1865)**

Heft 25

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178090>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Et tout autre sujet devenait inutile.
 Les femmes, surtout, s'en mêlaient,
 Du bout du doigt se la montraient;
 L'une tombait en défaillance
 En regardant cette excroissance:
 L'autre en prenait quelque vapeur,
 Ou la citait avec horreur;
 Celle-ci faisait la sucrée,
 Et celle-là la mijaurée;
 Nulle n'était sans son caquet,
 Et toutes lançaient leur paquet.
 Un certain jour, une commère,
 Au maintien grave, a l'œil austère,
 Ayant le nez des plus unis,
 Et tous les traits bien arrondis;
 Par accident rencontre en rue
 La pauvre dame à la verrue,
 Et, sans aucun ménagement,
 L'apostrophe cruellement.
 Un chevalier de la belle affligée,
 Qui souffrait trop de la voir outragée.
 Souleva le mantelet
 De celle qui tant pérorait:
 Lors, on vit une loupe énorme,
 De la plus vaste et noire forme,
 Qui tout le dos lui décorait;
 Et qui, coupée en chair menue,
 Suivant l'estime des experts,
 Eut pu fournir une verrue
 A chaque nez de l'univers.

Production de la cire.

La Corse produisait anciennement tant de cire que, 175 ans av. J.-C., les Romains lui imposèrent un tribut annuel de 100,000 livres de cette précieuse matière. Plus tard, les habitants s'étant révoltés, furent imposés à 200,000 livres de cire et s'acquittèrent de cette nouvelle charge.

On peut se rendre compte de la valeur de cet impôt en estimant à 4 fr. 50 le prix d'une livre de cire, ce qui donne une somme de 300,000 fr. Et comme le miel fournit de $\frac{1}{15}$ à $\frac{1}{20}$ de son poids en cire, dans les pays méridionaux, on voit que la récolte de miel destinée à la production de la cire devait s'élever à plus de 3 millions de livres. A 50 centimes la livre, cela représente une somme de 1,500,000 fr.

Lorsque la Corse fut devenue feudataire de la cour de Rome, elle paya son impôt en cire, et la quantité qu'elle fournissait était assez grande pour suffire à la consommation des églises de l'Etat romain. Ceux qui ont vu l'Italie savent quelle est l'importance de cette consommation.

Dans les premières années du XVIII^e siècle, on blanchissait en Bretagne 650,000 livres de cire, ce qui correspond à une récolte de miel de plus de 18 millions de livres. Le rendement en cire n'étant

sous ce climat que de $\frac{1}{30}$ environ. En estimant la cire au même prix que ci-dessus et le miel à une valeur moitié plus petite, on trouve que la Bretagne pouvait retirer annuellement, de l'élève des abeilles, un revenu de 4 à 5 millions de francs.

Point d'argent, point de Suisse.

Durant les guerres de Naples et du Milanais, à la fin du quinzième siècle, les Suisses au service de France revinrent quelquefois dans leur patrie, parce qu'on ne payait pas leur solde. On s'en plaignait alors; on les taxait d'infidélité, de lâcheté, de perfidie; pour se justifier, ils alléguaient qu'ils ne pouvaient subsister sans argent. Faites comme les autres troupes, leur répondait-on, vivez aux dépens du pays..., ce qui signifiait: *Allez à la maraude, et Pillez quand vous ne pouvez payer!* Mais cette méthode de se procurer des vivres était si contraire à la discipline militaire de nos ancêtres, qu'ils aimaient mieux rentrer dans leurs foyers que de fouler le pauvre peuple: de là le proverbe inventé par un général français, *point d'argent, point de Suisse*. Ce proverbe, jusqu'à présent mal entendu et plus mal commenté, est cependant plus propre à honorer notre nation qu'à la blâmer.

Un régent donnait dernièrement à ses écoliers pour sujet de composition, *le Serment du Grütli*. Un d'entr'eux, probablement beaucoup trop jeune pour traiter un sujet historique, s'est acquitté de sa tâche par les lignes suivantes qui nous sont communiquées. Lorsque le maître ne connaît pas mieux ce qui convient à l'intelligence de l'élève, il ne faut point s'étonner de pareils résultats, et nous serions tentés de dire avec Lafontaine:

Le plus âne des deux n'est pas celui qu'on pense!

LE SERMENT DU GRÜTLI

« Le Grütli et un serment que le monde s'y rassemble pour y aller chanter chaque dimanche matin et quelquefois les allemand en forment un gruteli et vont si rassemblé pour chanter et aussi ceux la qui ne savent pas l'allemand peuvent y aller pour apprendre l'allemand et apprendre à chanter en allemand. Le grutli a été formé par trois hommes que on les voit sur de drapeaux du grutli et on les nomme les trois suisses on les remarque trois hommes sur le drapeau qui lève le doigt. Il y en a un au milieu qui est plus grand que tous les autres et deux de chaque côté qui sont plus petit que lui.»

LE SECRET D'HORTENSE

(6)

— Non! je veux que vous l'aimiez comme vous m'auriez aimée; je lui donne ma part de bonheur en reconnaissance de ce qu'elle a fait pour moi; je ne veux plus qu'elle souffre...

je ne veux plus qu'elle pleure... je me souviens qu'elle m'a tenu lieu de mère, qu'elle a essuyé toutes mes larmes avec la plus affectueuse sollicitude.

— Vous êtes un ange, mon amie; mais votre sœur ne consentira jamais...

— Sans doute, si nous lui laissons voir que nous lui faisons un sacrifice; mais nous agissons avec tant de délicatesse qu'il lui sera impossible de rien découvrir.

D'abord, nous allons nous trouver en contradiction dans tous nos goûts, nos manières de voir et de sentir. Quand je dirai blanc, vous penserez invariablement noir, et vous vous rangerez toujours à l'avis de ma sœur. Puis, j'aurai soin de faire quelques sottises que vous blâmez vertement; du reste, je dirai à Hortense que je me suis trompée en croyant vous aimer, que je ne ressentais pour vous qu'un caprice passager que la différence de nos caractères devait promptement faire évanouir; vous verrez que nous réussirons à la rendre heureuse malgré elle.

— Mathilde, ma bien-aimée! jamais la noblesse de votre âme ne m'est apparue aussi visiblement qu'aujourd'hui!

Je vous admire, continua Ernest en lui baisant la main, mais je ne suis point à la hauteur de votre héroïsme. Je sens que votre possession est un trésor que nul mortel ne devrait être assez ambitieux pour convoiter, et le plus grand, le seul sacrifice que je puisse vous faire, c'est de renoncer à un mariage sur lequel j'avais fondé toutes mes espérances.

Mais mentir à mes pensées, à mes sentiments, renier tout ce que j'aime pour feindre un autre amour, voilà ce qui est au-dessus de mes forces, voilà ce que je ne puis vous promettre!

— Alors vous m'aimez moins que je ne le croyais!

— Ne blasphémez pas, Mathilde, et laissez-moi vous dire combien je vous aurais chérie si la fatalité n'avait fait surgir entre nous un obstacle insurmontable.

J'avais fait de si beaux rêves d'avenir!... Je m'estimais le plus heureux des hommes puisque je possédais votre affection; je voulais vous rendre la vie belle et riante, en gardant pour moi les soucis et les peines; je voulais vous aimer comme nulle femme au monde n'a jamais été aimée..... et tout croule autour de moi..... il faut renoncer à ces brillantes chimères qui m'accueillaient au seuil de la vie....

Mathilde! vous dites que je ne vous aime pas, quand c'est vous qui brisez ma destinée!

Le jeune homme cherchait en vain à retenir ses larmes qui, roulant sur ses joues et retombant sur les mains de Mathilde les brûlaient encore.

— Et moi, lui dit sa fiancée, me croyez-vous moins à plaindre?

— Vous, mon amie, devez moins souffrir soutenue que vous êtes par la pensée de votre héroïque action. Mais moi qui n'aime votre sœur que parce qu'elle est vôtre, moi qui comprends la grandeur d'une si courageuse résolution, moi qui l'admire, je me sens incapable d'un tel dévouement!

— Alors, il faut nous séparer.

— Ne plus vous voir, Mathilde, c'est me condamner à une mort lente, mais certaine.

— Aussi ne vous y condamnerais-je point dans mes projets. Nous ne devons pas nous quitter, nous pouvions nous aimer saintement, jouir du bonheur que nous aurions donné à une personne qui en est digne; c'eût été plus grand et moins douloureux qu'une éternelle séparation.

Ernest gardait un sombre silence!

— Mon ami, reprit Mathilde de sa voix la plus douce, Dieu récompense l'héroïsme du cœur et les courageuses actions; ayez confiance en lui, il vous rendra au centuple les joies que vous lui aurez sacrifiées.

— Mathilde, pour ne pas m'éloigner de vous qui êtes ma vie, je me soumetts à votre volonté. Mon existence entière vous appartient, je vous l'ai consacrée le premier jour où je vous ai vue, vous êtes l'arbitre de ma destinée, je ne recon-

nais après Dieu que vous pour avoir le droit d'en disposer.

— Merci, cher Ernest!... En retour de votre généreux sacrifice, je vous promets ici, devant Celui qui connaît les plus secrètes pensées et punit les parjures, je vous promets de n'appartenir à personne puisque la Providence et mon devoir me défendent d'être à vous. Dieu ne pourra que bénir notre sainte résolution et nous donnera à chacun le courage et la force d'accomplir notre œuvre.

Le lendemain, fidèles à la promesse qu'ils s'étaient faite, Ernest et Mathilde ne cessèrent de se contrarier; mais loin qu'Hortense prit part à leurs débats, comme elle en avait l'habitude toutes les fois qu'il s'élevait des contestations devant elle, on la vit essuyer furtivement des larmes et garder le silence.

Pendant quinze jours des guerres perpétuelles se renouvelèrent entre les fiancés, et toujours Hortense resta neutre et impassible.

Un matin où Mathilde était sortie, elle fut bien étonnée en rentrant de ne point trouver sa sœur à la maison. Elle l'attendit longtemps, allant de la fenêtre à la porte, regardant sans cesse la pendule qui continuait flegmatiquement ses régulières oscillations; enfin l'heure du dîner sonna sans qu'Hortense fût rentrée.

Tout à coup une lettre placée sur le piano de Mathilde attira ses regards.

C'était l'écriture d'Hortense; voici ce qu'elle contenait:

(La fin au prochain numéro.)

DES GENS ET DES CHOSES QUI ONT TOUJOURS
L'AVANTAGE D'ÊTRE RIDICULES

Un grand succès pour de petits vers.
L'incrédulité d'un ignorant.
Les réponses d'un sourd.
Un petit garçon en redingote à la propriétaire.
L'épithète servant d'annonce.
Une vieille nouvelle.
Un bon mot redemandé.
Quatre femmes dans la même loge.
Un gros homme en tylbury.
Un chapeau âgé de deux ans.
Un cavalier qui va tomber.
Un oncle en colère qui éternue.
Les plaintes d'insomnie des gens qui dorment partout.
Un déménagement.
Le départ d'une diligence bien pleine.
Une femme qui joue du violon.
Un homme auquel on fait la barbe.

Sophie GAY.

L'armée prussienne ne contient pas moins de 148 corps de haut-bois et de trompettes, formant ensemble un effectif de 3000 musiciens, sans compter les musiques militaires complètes. On prétend que c'est là une des récréations de M. Bismark. Il joue lui-même du haut-bois et ne craint pas les trompettes du dernier jugement.

Pour la rédaction: L. MONNET.